ECO TRAIL

MOROCCO

DU 15 AU 18 AVRIL 2025

11ème édition

WWW.ECOTRAILMOROCCO.COM

Vous pouvez courir, marcher ou accompagner!
il n' y a pas de temps limite ! ECO TRAIL MOROCCO, c'est découvrir et partager des émotions entre amis ou en famille.

ECO TRAIL MOROCCO

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom/Name: .....

Prénom /First Name : .....

Sexe/Sex : M ☐ F ☐

Date de naissance /date of birth : .....

Adresse/Address : .....

.....

Pays/Country : ..... Nationalité / Nationality : .....

N° de téléphone **obligatoire** / Phone required : .....

Adresse mail **obligatoire** / Email required : .....

Passeport N° / Passport N°: ..... Délivré le / on date: .....

A (ville) / Delivered at town) : .....

Taille du T-shirt / Size ❑ **S** ❑ **M** ❑ **L** ❑ **XL**

A quelle course vous êtes vous inscrit :❑ 70km en 3 étapes❑ 30km en 3 étapes❑ la marche

Inscription individuelle / individual registration : ❑ Inscription en équipe/ team registration : ❑

Le nom de votre équipe /the name of your team : .....

Les noms de vos co-équipiers /the company name :.....

.....

En cas d'urgence personne à prévenir /Emergency information person to be contacte

Nom/Name: ..... Prénom /First Name : .....

Adresse/Address : ..... Code Postal / Post Code: .....

Pays/Country : ..... N° de téléphone : .....

Fait à / Signed in : ..... Le / on : (date).....

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement de l'ECO TARIL MOROCCO 2025
I acknowledge and accept that by the mere fact of my registration, I commit to comply with all the provisions of the ECO TRAIL MOROCCO 2025 regulations.

Signature obligatoire suivi de mention "lu et approuvé"
Signature preceded by the handwritten words"read and approved"

LE RÈGLEMENT POUR LES PARTICIPANTS NON-RÉSIDENTS AU MAROC

Article 1

ORGANISATION

Eco Trail et l'association des Marathoniens de Ouarzazate organisent la 11 ème édition de l' Eco Trail Morocco qui aura lieu du 15 au 18 avril 2025 à Ouarzazate dans le Sud du Maroc .

Article 2

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

ECO TRAIL MOROCCO est une course à pied au cœur des oasis en allure libre d'une distance de 70 km environ, en 3 étapes ou une deuxième épreuve d'une distance totale de 30 km environ en 3 étapes (3x10km) qui aura lieu u 15 au 18 avril 2025
Eco Trail Morocco est ouvert aux marcheurs pour l'épreuve de 30 km en 3 étapes.
L'événement est également ouvert aux Joëlettes, avec la spécification que le nombre d'accompagnateurs doit être supérieur à 6 par joëlette.

Article 3

CONDITIONS D'ADMISSION

Eco Trail Morocco est ouvert à toute personne de plus de 18 ans, de toute nationalité qui accepte les règles et les conditions de la course.
Un certificat médical de "non contre -indication à la course à pied en compétition" de moins de deux mois à la date de départ de la course est obligatoire pour le 30 km (en 3 étapes) et le 70 km (en 3 étapes).

Article 4

PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

15 avril 2025

- ✓ 12h Accueil des participants à Ouarzazate
- ✓ 16h Briefing : remise des dossards, vérifications techniques, administratives et médicales (chaque concurrent devra se présenter au commissaire de course et devra obligatoirement avoir rempli les conditions techniques et administratives prévues par l'organisateur)
- ✓ 20 h Diner et soirée en l'honneur des participants
- ✓ 21 h Fin de journée – Nuit à l'hôtel

DU 16 AU 18 AVRIL 2025

Déroulement de l'épreuve

Le petit déjeuner, le déjeuner, le dîner et les ravitaillements sont pris en charge par l'organisation.

16 AVRIL 2025
1ère étape

Distance: 20 km environ et 10km, le départ est en simultané.
Les participants de l'épreuve de 10 km s' arrêtent après avoir parcouru 10 km et sont transférés à l'arrivée du 20 km.
05.00 Heure : Petit déjeuner.
06.00 Heure : Rassemblement à la réception de l'hôtel, pour se rendre en minibus sur le lieu du départ d'étape.
07.00 Heure : Départ de la course.
Fin d'étape, transfert à l'hôtel .
13.00 Heure : Déjeuner.
19.00 Heure : Briefing et Soirée musicale, elle sera animée par le folklore local .
20.00 Heure : Dîner, nuit à l'hôtel (les chambres sont prévues en double ou en tween).

17 AVRIL 2025
2ème étape
Distance : 24 km environ et 10km, le départ est en simultané. Les participants de l'épreuve de 10 km s' arrêtent après avoir parcouru 10 km et sont transférés à l'arrivée du 24 km.
05.00 Heure : Petit déjeuner.
06.00 Heure : Rassemblement à la réception de l'hôtel, pour se rendre en minibus sur le lieu du départ d'étape.
07.00 Heure : Départ de la course.
Fin d'étape, transfert à l'hôtel .
13.00 Heure : Déjeuner.
19.00 Heure : Briefing et Soirée musicale, elle sera animée par le folklore local .
20.00 Heure : Dîner, nuit à l'hôtel (les chambres sont prévues en double ou en tween).

18 AVRIL 2025
3ème étape
Distance: 26 km environ et 10km, le départ est en simultané. Les participants de l'épreuve de 10 km s' arrêtent après avoir parcouru 10 km et sont transférés à l'arrivée du 26 km.
05.00 Heure : Petit déjeuner.
06.00 Heure : Rassemblement à la réception de l'hôtel, pour se rendre en minibus sur le lieu du départ d'étape.
07.00 Heure : Départ de la course.
Fin d'étape, transfert à l'hôtel .
13.00 Heure : Déjeuner.
19.00 Heure : Remise des prix et soirée musicale, elle sera animée par le folklore local.
21.00 Heure : Nuit à l'hôtel (les chambres sont prévues en double ou en tween.)

19 AVRIL 2025
07.00 Heure : Petit déjeuner
09.00 Heure : Fin de l'événement et départ des participants.

Article 5

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

Les vérifications auront lieu le 15 avril 2025 à partir de 16 h.

Chaque concurrent devra se présenter au commissaire de course. Il devra obligatoirement avoir rempli les conditions techniques et administratives prévues par l'organisation en présentant les documents originaux du dossier administratif et du dossier médical.

DOSSIER ADMINISTRATIF

À nous renvoyer par Email au plus tard un mois avant le départ.

- Le bulletin d'inscription à remplir, daté et signé.
- L'attestation d'assurance de rapatriement

Vous devez impérativement fournir le jour du contrôle le dossier d'inscription complet .

- Le bulletin d'inscription à remplir, daté et signé.
- La photocopie du passeport en cours de validité.
- 1 Photo d'identité.
- L'attestation d'assurance rapatriement.
- Un certificat médical .

DOSSIER MÉDICAL

Un certificat médical de "non contre-indication à la course à pied en compétition" de moins de 2 mois à la date de départ de la course.

Si les documents ne pouvaient être présentés le jour du contrôle, la mise hors course pourra être décidée sans remboursement des frais engagés.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES DES CONCURRENTS

- Un camelback
- Une éco-cup pour les ravitaillements
- Sifflet.
- Sac de couchage

Article 6

ORIENTATION SUR LE PARCOURS

Les participants devront impérativement suivre le balisage des étapes.

Le parcours sera indiqué par des balises tous les 500 mètres environ.

Plusieurs points de repères naturels serviront d'indications supplémentaires afin que les participants restent sur l'axe du parcours.

Article 7

POINT DE CONTRÔLE

Les postes de contrôle seront espacés tous les 10kms environ. Ils serviront au ravitaillement et au pointage. Le passage à chaque poste de contrôle est obligatoire pour chaque concurrent, sous peine de pénalité. Une assistance médicale sera présente à chaque poste et aura comme mission d'aider, de soigner ou d'arrêter un coureur défaillant.

Article 8

RAVITAILLEMENT

L'organisation se charge de l'approvisionnement en liquide et solide aux points de contrôle.

À noter que chaque participant doit avoir en sa possession son propre éco-cup, (dans le cadre d'éco-responsabilité).

Aucun gobelet ne sera mis à disposition sur les ravitaillements.

Article 9

CLASSEMENT

Classement individuel : le classement de chaque étape se fait par le temps réalisé et éventuellement majoré des pénalités reçues.
Le classement général se fait par addition des temps obtenus (majorés le cas échéant des pénalités) de chaque étape.
Classement par équipe : L'équipe devra être constituée de 3 coureurs minimum.
Pour les équipes, le classement de l'étape se fait par l'addition des trois meilleurs temps de l'équipe majorée des éventuelles pénalités reçues. C'est la moyenne de ces trois meilleurs temps qui déterminera le résultat réalisé par l'équipe.
Le classement général se fait par le cumul des résultats obtenus par l'équipe sur les 3 étapes.
L'équipe finissant à moins de 3 coureurs ne pourra être prise en compte dans le classement général par équipe.

Article 10

ABANDON

En cas d'abandon le participant restera présent jusqu'à la fin de l'événement Eco Trail Morocco, sauf avis contraire (cas de force majeure ou tout autre impératif d'urgence à l'appréciation du directeur de course).
Le concurrent ne pourra quitter la course sans en aviser obligatoirement le directeur de course et devra signer une décharge officielle fournie par Eco Trail Morocco.

Article 11

ASSISTANCE MÉDICALE

Une équipe médicale choisie par l'organisation et composée de médecins, d'infirmières, sera présente pendant la durée de l'épreuve et sur le terrain. Elle pourra mettre hors course un concurrent qu'elle jugera inapte à continuer l'épreuve.

Article 12

ASSURANCES

L'organisation à souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve Chaque concurrent participe en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette compétition peut lui occasionner et dégage l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance physique ou accidentelle.

L'assurance rapatriement individuelle est obligatoires pour tous les participants de l'Eco Trail Morocco.

Article 13

INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

TARIFS GROUPE (à partir de 5 personnes)
600 € par personne avant le 15/10/2024
650 € par personne après le 15/10/2024

TARIFS INDIVIDUEL
650 € par personne avant le 15/10/2024
700 € par personne après le 15/10/2024

Billets d'avion non inclus.

CE PRIX COMPREND
-Quatre nuits à l'hôtel, en gîte ou en bivouac (pension complète, les chambres sont prévues en double ou en tween)
-La cérémonie d'ouverture
-La cérémonie podium
-La cérémonie de clôture
-Les ravitaillements en liquide et solide
-Les transferts pendant la course
-L'assistance médicale pendant la course
-La logistique
-Assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve .
-Le dossard de la course
-La médaille
-Le tee-shirt

L'inscription s'effectue directement sur la plateforme en ligne
https://inscriptions-myoutdoorbox.com/ecotrailmorocco/
(Les frais des services sont à la charge du participant)

Article 14

ANNULATION D'ENGAGEMENT

La demande d'annulation doit être formulée par lettre recommandée auprès de l'organisation afin d'éviter toute contestation.

Toute demande d'annulation intervenant à moins de trois mois avant la date initiale de départ de l'Eco Trail Morocco sera basculée sur l'édition suivante de l' Eco Trail Morocco et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Eco Trail Morocco n'a pas d'assurance annulation.

Nous vous conseillons de prendre une assurance annulation personnelle.

Pour toute demande de remboursement il est nécessaire de fournir une pièce justificative.

- **Les frais d'annulation pour le participant sont les suivants :**

- 50 € seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 15/01/2025

- Passée la date du 15/01/2025 à minuit, l'inscription sera basculée sur l'édition suivante de l' Eco Trail Morocco, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Article 15

DROIT À L'IMAGE

L'organisateur se réserve l'exclusivité des droits en ce qui concerne la couverture photo et vidéo de l'Eco Trail Morocco, en participant à l'Eco Trail Morocco, le concurrent accepte que l'organisateur puisse utiliser son image (promotion, publicité, etc...) dans le monde entier.

Article 16

RÉCOMPENSE

Classement individuel

1er Trophée
2ème Trophée
3ème Trophée

Classement féminin

1ère Trophée
2ème Trophée
3ème Trophée

Classement équipe

1ère Trophée
2ème Trophée
3ème Trophée

Article 17

REPORT – MODIFICATION – ANNULATION

En cas de report de date suite à des contraintes liées à cas de forces majeures, d'empêchements de l'organisation de réaliser pour toutes causes (de catastrophe naturelle, d'épidémies, d'interdiction de la préfecture...etc) la liste n'étant pas exhaustive, l'événement sera déplacé à un report de date ultérieure.

En cas d'empêchement du concurrent à participer à ce report de date, il pourra être autorisé à participer sur l'une des deux éditions suivantes d'Eco Trail Morocco selon son choix.

Il ne sera effectué ni remboursement, ni dédommagement, ni indemnités, liés à l'état de fait évoqué dans cet article, dépendant ou indépendant de la volonté de l'organisateur.

MODIFICATIONS

L'organisation se réserve le droit de modifier l'heure ou le jour du départ ou tout ou une partie du parcours, suite à un événement indépendant de sa volonté ou motivé par la sécurité des participants et du staff.

ANNULATION EN CAS DE FORCE MAJEURE :

Avant le départ des courses :

En cas de force majeure , (de catastrophe naturelle, d'épidémies, d'interdiction de la préfecture...etc) la liste n'étant pas exhaustive, obligeant l'organisateur à annuler l'évènement, 100 € seront retenus . .

Pour bénéficier du remboursement vous devrez impérativement faire une demande par mail à l'organisation.

En cas d'annulation aucune indemnité ni dédommagement ne pourrait être versée à ce titre.

Eco Trail Morocco n'a pas d'assurance annulation.

Nous vous conseillons de prendre une assurance annulation personnelle.

Pendant les courses :

En cas de conditions météorologiques entraînant des risques pour les participants, l'organisateur peut arrêter la course. Dans ce cas, le coureur devra suivre les consignes données par l'organisation et aura l'obligation de les respecter. Aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Article 18

CONDITIONS CLIMATQUES

La moyenne des conditions climatiques à cette période :

Moyenne jour : 28°

Moyenne nuit : 14 °

Article 19

PÉNALITÉS

1. Absence de certificat médical le jour du contrôle (départ refusé).
2. Absence de pièce d'identité au contrôle le 15 avril 2025 (pénalité de 30 minutes). Le concurrent devra néanmoins justifier de son identité avant le départ (à l'appréciation de l'organisateur).
3. Absence de camelbak (pénalité de 30 minutes).
4. Non respect de l'environnement: Une heure de pénalité lors des deux premières infractions, mise en hors course à la troisième.
5. Postes de contrôles manqués : 30 minutes de pénalité à chaque infraction.

Article 20

Le coureur devra s'être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient le concerner et en conséquence, décharge de toute responsabilité l'organisation (staff médicale et staff technique compris) de tous problèmes d'ordre médical, accident ou autres pouvant survenir durant cette semaine d'épreuve.

C'est pourquoi par la signature du présent contrat vous déclarez avoir été pleinement informé de cela,que vous participez en toute connaissance de cause à l'épreuve et renoncez à faire grief à l'organisateur de ce fait.

Article 21

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de l'ECO TRAIL MOROCCO, les participants devront respecter l'environnement et notamment les espaces naturels traversés pendant l'épreuve. Il est interdit d'abandonner toutes sortes de déchets sur le parcours.

Article 22

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses.

Pour plus d'information contactez nous

inscription@ecotrail-morocco.com

www.ecotrail-morocco.com

https://www.facebook.com/eco.trail.morocco

https://twitter.com/ecotrailmorocco

www.instagram.com/eco_trail_morocco